

Objet : Formation RCR et secourisme

Madame,
Monsieur,

La présente tient à vous rappeler qu'il est requis chez tous les postulants d'avoir suivi une formation RCR/secourisme avant d'être accréditée comme famille d'accueil. Si vous avez déjà suivi cette formation au courant des trois dernières années, s'il vous plaît nous fournir une copie de votre certificat. Si votre certification date de plus de trois ans, il faudra alors refaire la formation afin qu'elle soit à jour.

Lorsqu'un intervenant du service des ressources amorcera votre évaluation, vous devrez lui fournir votre certificat confirmant avoir complété la formation ou une lettre du formateur de votre choix confirmant votre inscription et la date à laquelle votre formation débutera.

Pour vous inscrire à une formation, vous pouvez joindre une entreprise de votre choix, reconnue en RCR/secourisme ou encore contactez le fournisseur « Santinel » au numéro suivant : 1-877-521-7801.

La formation RCR/secourisme est de 8 heures. Le cours de base d'une journée présente les techniques de secourisme et de réanimation cardiorespiratoire (RCR), et est axé sur les traumatismes et les maladies infantiles. Le cours s'adresse au personnel des services de garde, ainsi qu'aux parents/personnes responsables. Il inclut les lignes directrices les plus récentes relatives au secourisme et à la RCR.

Étant donné que vous êtes des résidents de Laval, vous devez absolument suivre la formation dans le territoire de Laval.

Il est important de mentionner que vous devez assumer tous les frais reliés à cette formation.

Pour toute question supplémentaire, vous pouvez nous rejoindre au 450-975-4024.